

Les cascades de Lesponne



Visorando



Randonnée n°8325707

Une randonnée proposée par jamro

Agréable randonnée pour découvrir une belle cascade et écouter plein d'oiseaux. L'itinéraire figure sur les cartes IGN en tant que randonnée à cheval. Il est balisé en Jaune.

Durée :	3h10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8.24km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	283m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	283m	Région :	Pyrénées
Point haut :	945m	Commune :	Beudéan (65710)
Point bas :	740m		

Description

Arriver à Lesponne par la D29. Se garer sur le parking à gauche juste avant l'église et derrière l'école.

(D/A) Quitter le parking et tourner à droite pour passer derrière l'école et trouver le balisage Jaune. Franchir le pont sur l'Adour de Lesponne et continuer tout droit jusqu'au croisement avec un chemin assez large. Attention, le passage du chemin est toléré par certains propriétaires privés. Ne les importunez pas.

(1) Virer à droite en suivant le balisage Jaune. Franchir le Ruisseau de Binaros.

(2) À la patte d'oie, continuer tout droit, traverser quelques bâtiments et parvenir à l'embranchement de Traouésarou.

(3) Continuer tout droit jusqu'au Pont d'Abay.

(4) Laisser celui-ci sur la droite et continuer à suivre le torrent.

(5) Tourner à droite pour rejoindre la route en franchissant l'Adour de l'Esponne.

(6) Obliquer à droite pour parcourir une courte distance sur la route puis prendre le sentier à gauche et attaquer un "casse pattes" jusqu'à la cascade.

(7) Suivre maintenant le balisage Jaune jusqu'à Lesponne en allant toujours tout droit. Attention, parfois le flanc de la montagne est un peu raviné par la pluie, bien suivre le balisage Jaune. Déboucher derrière l'église, traverser la route pour regagner le parking de l'autre côté **(D/A)**.

Points de passages

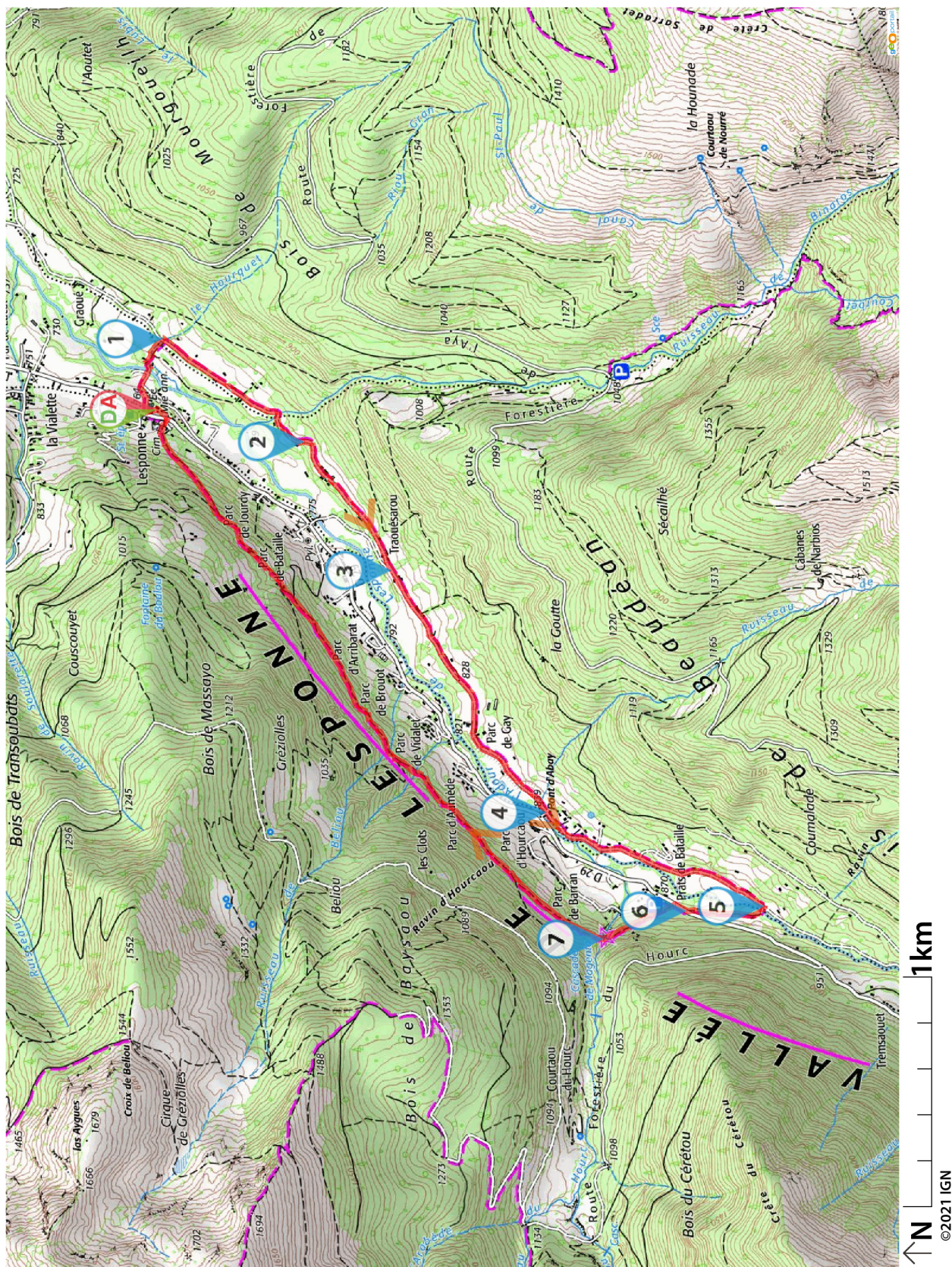
- D/A Parking derrière l'école (D29)**
N 43.006371° / E 0.138936° - alt. 767m - km 0
- 1 Croisement, à droite**
N 43.006117° / E 0.142712° - alt. 765m - km 0.42
- 2 Patte d'oie, tout droit**
N 43.000579° / E 0.137232° - alt. 783m - km 1.22
- 3 Traouésarou**
N 42.997159° / E 0.130339° - alt. 806m - km 1.93
- 4 - Pont d'Abay**
N 42.991096° / E 0.117396° - alt. 840m - km 3.23
- 5 Traversée de - Adour de Lesponne (rivière) - Affluent de l'Adour**
N 42.98259° / E 0.11238° - alt. 895m - km 4.31
- 6 Route D29**
N 42.985627° / E 0.112126° - alt. 889m - km 4.67
- 7 Cascade**
N 42.988874° / E 0.110625° - alt. 932m - km 5.07
- D/A Parking derrière l'école (D29)**
N 43.006374° / E 0.138954° - alt. 767m - km 8.24

Informations pratiques

Précautions d'usage : des bonnes chaussures, un vêtement chaud pour ne pas se laisser surprendre par un changement de météo. Certains passages ne sont pas très stables. Prudence pour les personnes âgées.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-cascades-de-lesponne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.